

CONTRIBUTION DES FAMILLES

2023 / 2024

A L'INSCRIPTION : **140€**

(restent dus et non remboursables en cas de désistement, quelle que soit la date de désistement)

CONTRIBUTION DES FAMILLES : **1800 €**

Païement en trois mensualités : Par chèque établi à l'ordre de *OGEC St Vincent de Paul*

- Un chèque de 600€ *échéance au 06 Septembre 2024*
- Un chèque de 600€ *échéance au 06 Décembre 2024*
- Un chèque de 600€ *échéance au 06 Mars 2025*

Filière Graphique : **130€**

Forfait consommables : pour les étudiants de la filière graphique (Hors éditions personnelles et d'examens).

Les règlements **par chèques** sont à adresser au service comptable, à l'adresse ci-dessous

**CAMPUS SAINT VINCENT,
47 Rue des sablières
CS21236
33074 Bordeaux Cedex**

*Possibilité de Paiement en 10 fois sans frais par prélèvements pour la contribution totale.
(1^{er} prélèvement à compter d'Octobre 2023 et jusqu'en Juillet 2024)*

- Mandat SEPA à télécharger sur notre site <https://campus-sv.fr/>
- Rib à fournir

Merci de renvoyer le dossier complet par courrier à l'adresse ci-dessus (suivant le mode de paiement) ou par mail à secretariat@campus-sv.fr

Pour tous renseignements relatifs aux moyens de paiement, vous pouvez contacter le service comptable au 05 56 91 62 54

**LA QUESTION FINANCIERE NE DOIT PAS ETRE UN OBSTACLE A L'INSCRIPTION D'UN ELEVE,
LES FAMILLES EN DIFFICULTE VOUDRONT BIEN S'ADRESSER AU CHEF D'ETABLISSEMENT**